



clés

DOSSIER

Moins disant

L'actualité relative aux collectivités territoriales va être dense en cette fin d'année, avec la réforme des institutions inspirée du rapport BALLADUR, mais surtout celle de la fiscalité locale avec notamment la suppression de la taxe professionnelle. Notre société évolue, et rend ces réformes nécessaires ; cependant, les propositions du gouvernement et du Président de la République rencontrent un refus quasi-général de l'ensemble des associations d'élus.

Oui à la simplification de l'organisation territoriale et à la clarification des compétences de chacune des collectivités. Mais au nom d'un renforcement nécessaire de l'intercommunalité, on cherche surtout à faire disparaître les petites communes. Que restera-t-il dans nos villages sans école, sans poste... et sans mairie ?

Le Président de la République a décidé la suppression de la Taxe Professionnelle (TP), remplacée par une "contribution économique territoriale" (CET). Malgré une nouvelle répartition des recettes fiscales entre les collectivités, la suppression de la Taxe Professionnelle n'est pas compensée intégralement dans le projet de loi de finances 2010. Si les collectivités veulent maintenir les services au public dont elles ont la charge, cette réforme se traduira donc par un transfert de charges des entreprises vers les ménages, c'est-à-dire une augmentation sans précédent des impôts locaux, à moins de réduire de manière drastique les charges de fonctionnement et les projets de développement des collectivités. Voilà le dilemme auquel nous, élus locaux, sommes confrontés ! Comme l'a dit Alain JUPPÉ, maire de Bordeaux : "C'est tout de même se foutre du monde..." !

Le Maire, Jean-Marie ROUGIER

Manifestations estivales

Un bel esprit d'équipe

Accueillante, festive, culturelle, chaleureuse, sportive, dansante, goûteuse, en un mot vivante... Entre mai et septembre, Rochechouart a connu un florilège de manifestations. Avec l'aide de la météo et l'adhésion du public, venu parfois de loin, chacun a pu découvrir, apprendre, rencontrer, rire, s'é mouvoir... et participer ! Petit tour d'horizon.



L'une des richesses de notre commune, on le sait, c'est sa vie associative. Quelle récompense pour tous les bénévoles que la succession de belles affluences dans toutes leurs manifestations !

Plus encore que la diversité et la qualité des événements, cet été rochechouartais a été marqué par la volonté des associations de conjuguer leurs efforts dans le sens d'une saison encore plus belle.

Cette envie partagée s'est également retrouvée avec les acteurs locaux, commerçants (menu "Labyrinthe" lors de l'ouverture du "Labyrinthe de la Voix"), Office de Tourisme et musées (nocturnes à prix réduits). En somme, un véritable esprit d'équipe !

L'engagement municipal

D'autant que la municipalité n'a pas été en reste : dans un premier temps, les différentes associations ont bénéficié cette année d'un montant global de subventions de plus de 49 000€ pour l'organisation des manifestations estivales.

Mais la participation de la Ville ne s'arrête pas à cette seule somme. Ainsi, malgré la période propice aux congés, les personnels des services techniques ont aligné pas moins de 1150 heures de travail (mise en place des podiums, barrières, grilles d'expo, poteaux, chapiteaux, tables, chaises, de la signalisation, plus la sono, l'éclairage, le montage-démontage, le nettoyage)... Ajoutons-y le transport des matériels par les camions de la ville, la facture EDF (plus de 2000€), les boîtiers électriques (12000€), le travail du service accueil pour concevoir, réaliser et imprimer invitations et affiches, l'affranchissement... Le restaurant scolaire a également contribué, au fil des différents repas, buffets et vins d'honneur, pour un total de près de 2000€. Pour assumer la

charge de travail, il a même fallu embaucher 27 jeunes majeurs de la commune pour des contrats de 3 semaines.

Au total, la note purement "technique" de cette implication de la municipalité en faveur des manifestations estivales avoisine les 39500€. L'engagement total se monte donc à près de 88300€...

Une somme à considérer non pas comme une dépense, mais comme une véritable investissement en faveur de l'attractivité de notre ville.

Quelques échos

Au Camping de la Météorite, le chiffre d'affaires est en hausse de 25% pour cette deuxième saison. Une belle fréquentation globale, incluant campeurs français et étrangers.

Les gîtes de Videix perdent quelques nuitées. Un chiffre dû au grand nombre de familles avec des enfants en bas âge, qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

A l'Office de Tourisme, le nombre de visiteurs est en net progrès : 1753 (1 600 en 2008) dont

612 étrangers (+32%). L'antenne du Château par contre n'a pas rencontré le même succès. A Chassenon, progrès de 28% et + 4,5% aux Salles-Lavauguyon.

A l'Espace Météorite, Un beau mois d'août (+11%), confirmé en septembre. Près de 200 visiteurs pour l'ouverture le soir au tarif préférentiel de 1€ lors du Marché de nuit, et plus de 100 lors de la soirée médiévale (prix : 2€).

Au Musée d'Art contemporain, près de 7000 visiteurs de mai à mi-septembre. Ici aussi, l'ouverture nocturne avec une entrée à prix réduit lors du marché de nuit a été récompensée : plus de 50 visiteurs.

Le secteur hôtellerie-restauration, a bénéficié du succès des manifestations, malgré un climat économique tendu, avec une affluence surtout concentrée sur la première quinzaine d'août.

Pour Marylène Pénichou, la Présidente de l'ARCA, l'esprit d'équipe qui se développe entre associations est une grande satisfaction : "Les gens s'impliquent... Et on a la chance d'avoir une municipalité qui nous suit et nous aide".

L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Commission 1 Affaires générales et relations avec les territoires

La CCPM gestionnaire de la réserve nationale

Réserve Naturelle Nationale de l'Astroblème Rochechouart-Chassenon : la Communauté de communes, en charge de la gestion, assumera la conservation et la restauration de son patrimoine naturel. A ce titre, elle percevra des crédits d'Etat annuellement réajustés. Pierre Delage (chef de projet Météorite) est désigné comme conservateur.

Voiries : 150 000€ ont été consacrés cette année aux travaux sur les voiries hors agglomérations.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : plus de 200 installations ont déjà été contrôlées. Ces contrôles (effectués sur rendez-vous) s'achèveront le 31 décembre 2012. Coût : 60€ pour les installations de plus de 8 ans, 200€ pour les installations neuves ou réhabilitées.

Zone artisanale des Plats : la Communauté de communes a acquis pour 120 000€ de terrains afin de constituer une réserve foncière. 13000 m² pourraient être cédés à un investisseur privé pour édifier 2 bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques

producteurs d'électricité, destinés en outre à des usages professionnels.

Commission 2 Finances - Economie

Nouveaux développements pour Créazone

Agriculture : Face à la crise et aux errements économiques, il est nécessaire de soutenir les producteurs laitiers, dont le travail doit absolument être reconnu et rémunéré à sa juste valeur. Notre collectivité se doit d'être solidaire, à travers une écoute attentive et un soutien sans faille.

Vie des entreprises

Créazone (zone commerciale sur le site Philippon) : les trois enseignes (Aldi, PRO&Cie, Bricomarché) sont opérationnelles. L'implantation d'une seconde surface alimentaire, retardée pour raisons administratives, sera effective d'ici le printemps 2010. D'autres installations sont prévues, alors que l'aménagement de la zone est en cours de finalisation.

"Le Salon" : Changement de propriétaire au salon de coiffure. Laetitia et Claudine sont heureuses de vous accueillir 16, place de l'Eglise – 05 55 03 41 52

"Le marché du Bois" : le bois sous toutes ses formes pour professionnels et particuliers. Nouveaux propriétaires : Fabien et Gérard LASVERGNAS – Les Plats – 05 55 50 28 84

"C'il Boutique" : Magasin de vêtements (femme, homme et enfant ; spécialiste grandes tailles). Mme Cécile Zaneboni - Place Octave Marquet – 05 87 45 41 79

"Mélange" : fabrication de cartes et scrapbook. Angela Haines et Mélanie Weeks - Allée de La Brousse – 05 55 03 20 43 – cartemelange@aol.com

Commission 3 Action sociale - Solidarité

L'action du CCAS en faveur des jeunes

Lycéens : une aide de 30€

Pour les élèves inscrits dans un établissement public du ministère de l'Education Nationale (sauf le lycée Paul-Eluard de Saint-Junien), dans un établissement public du ministère de l'Agriculture, ou dans un lycée privé sous contrat d'association de l'Académie où se situe l'établissement.

Bac Pro 1^{ère} année : une aide jusqu'à 80€

Pour les élèves inscrits dans une section d'un lycée Technique, Agricole ou Professionnel, pour

l'achat d'équipements individuels de sécurité, de vêtements de travail et de protection, d'outillage et matériel spécifique.

CAP 2^e année, BEP, Brevet Professionnel et Bac professionnel : une aide de 30€.

Apprentis : une aide de 60€

Pour les élèves inscrits en 1^{ère} année de CAP, BEP, pour l'achat d'équipements individuels de sécurité, de vêtements de travail et de protection, d'outillage et matériel spécifique.

Pour tout savoir sur les conditions d'obtention, et pour tous renseignements, contactez le CCAS au 05 55 43 00 90.

Repas des aînés : harmonisation de la condition d'âge

Les personnes domiciliées sur la commune ayant atteint 65 ans pourront bénéficier du colis et du repas. Concernant le repas, il est décidé de retrancher d'un an la condition d'âge chaque année jusqu'en 2013. Ainsi, cette année, les personnes âgées de 61 ans (nées jusqu'au 31 décembre 1948), désirant participer au repas offert par la municipalité le samedi 16 janvier 2010 à la Maison du Temps Libre, doivent s'inscrire en Mairie (service accueil) entre le 1er décembre et le 9 janvier.

Colis de fin d'année

Pour en bénéficier, les personnes âgées de 65 ans (nées jusqu'au 31 décembre 1944) domiciliées sur la commune et encore non-inscrites, doivent s'inscrire en Mairie (service accueil) avant le 30 novembre. De plus, les personnes inscrites ou leurs familles sont priées de signaler tout changement de situation ou de domicile.

La distribution sera effectuée par les services de la commune à partir du 15 décembre. En cas d'absence, se manifester rapidement auprès du service accueil.

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Selon la loi, les communes doivent disposer d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS de Rochechouart fonctionne pour un budget non négligeable de 100 000€.

Depuis le 6 mai 1995, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est obligatoire. Cette évaluation du système de réponses aux besoins permet aussi de cerner et d'anticiper les besoins non satisfaits pour mieux s'y adapter.

Complexe et lourde à réaliser, cette analyse est aussi onéreuse et non subventionnée. Aussi, peu de communes l'ont réalisée à ce jour.

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS), propose que les CCAS adhérents puissent se regrouper afin de mutualiser les données, minimiser la facture, et se faire aider par un cabinet. Celui qui avait réalisé l'ABS pour le CCAS de la ville de Limoges a été pressenti pour mener un tel regroupement avec une dizaine de CCAS du département, et le 25 mai dernier, le Conseil d'Administration du CCAS de Rochechouart a donné son accord de principe pour s'inscrire dans cette démarche.

Commission 4 Travaux - Urbanisme - Environnement

Beaucoup de travaux réalisés par les équipes

Au Centre de Babaudus : en mai et juin, les services techniques municipaux ont



complètement rénové la cantine. Isolation, plâtrerie, peinture, électricité, éclairage, faux plafond, chauffage, carrelage, menuiserie et couverture ont été réalisés par nos soins. Seuls le changement des fenêtres et portes, ainsi que la chaufferie ont été confiés à des entreprises. Ces travaux représentent près de 1000 heures de travail et un montant d'environ 30 000€.

Liaison du Puy du Moulin au Cimetière : autre chantier en régie municipale, concernant cette fois la voirie. Un chemin piéton est ouvert entre le Puy du Moulin et le cimetière (sur la rue Georges Pompidou au bout du chemin du Plantier). Une création impliquant près de 450 heures et 12 000€ de fournitures.

Plan d'eau : Après la mise en service du canal de dérivation en septembre, la réhabilitation entre dans sa deuxième phase : la vidange de l'étang a débuté. La période d'assez perdurera jusqu'à l'automne 2010. Au printemps, des travaux de curage et la création d'un bassin de décantation amont seront réalisés.

Assainissement de Babaudus : le marché de travaux va être lancé. Au 1er semestre 2010, un réseau sera créé à l'intérieur du village, ainsi qu'une station de traitement par filtres plantée de roseaux sur la route de l'Autre.

Réfection du réseau d'eau potable secteur des Vignes : elle va débuter, pour une durée de 4 mois, et concerne les rues de la Fabrique, des Vignes et des Combes.

Stationnement Place du Château : afin de réguler et de mieux organiser la circulation et le stationnement, un marquage de places de parking réalisé avec des pavés en résine va être mis en place. Un aménagement paysager suivra au printemps.

Enfouissement du réseau 20 000 volts d'EDF : depuis quelques semaines, des entreprises creusent des tranchées à différents endroits de la commune : EDF enfouit près de

16 km de son réseau HTA (20 000 V) sur notre territoire en vue de sécuriser l'alimentation électrique.

Eau potable : les travaux de pose de la canalisation d'eau reliant Limoges à Saint-Junien et Rochechouart ont débuté le 14 septembre. L'adduction en eau depuis la capitale régionale devrait être effective en juin 2010.

Commission 5 Education - Activités périscolaires

Stabilité des effectifs... et "explosion" à l'Ecole de Musique

Rentrée sans incident dans les établissements scolaires avec des effectifs assez stables. L'Ecole de Musique, par contre, acte une progression de 33 % en trois ans.

Ecole maternelle Jacques Prévert

113 enfants (+3), soit une moyenne de 28 enfants par classe. A noter : suite à un départ en retraite, un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), Fabienne Martinez, a été nommée.

La garderie périscolaire est fréquentée chaque matin par 15 à 20 enfants, le soir par 20 à 30 enfants.

Groupe scolaire Hubert Reeves

226 élèves (+2) soit une moyenne de 28 élèves ! Tous les postes d'EVS (éducatrices de vie scolaire) n'ont pas encore été pourvus par l'inspection d'académie.

Collège

359 élèves (-1) répartis en 15 divisions.

Mois du Goût au restaurant scolaire

A Rochechouart, la Semaine du Goût dure... un mois ! L'équipe de Jérôme Aumenier et Philippe Couturier a conçu du 1er au 23 octobre des repas découvertes, autour du thème "Pays du Monde" : un voyage goûteux émaillé d'animations.

Par ailleurs, rappelons que des menus "bio" sont également proposés tous les quinze jours. En outre, le restaurant scolaire s'approvisionne pour l'essentiel avec des produits régionaux. Ceci pour réaliser sur l'année pas moins de 52 000 repas (enfants et adultes) !

Ecole de Musique

Alors que les inscriptions n'étaient pas encore terminées, l'Ecole de Musique et Danse comptait déjà fin septembre 159 élèves : 137 dans les classes instrumentales (+18) et 22 en danse. Une progression des effectifs de 33 % sur 3 ans, particulièrement notable chez les enfants apprenant un instrument. La progression devrait se poursuivre dans



les années à venir grâce aux futurs locaux de l'Espace La Gare, qui comporteront des salles de pratique et une salle de musique d'ensemble, sans oublier la salle de "La Châtelaine".

Commission 6 Petite enfance - Jeunesse

De multiples animations

Le Monde de Babaudus

Malgré la conjoncture, les effectifs de l'été sont restés satisfaisants, en raison sans doute de la qualité et de la diversité des animations proposées. La durée de fréquentation se réduit néanmoins. Il est vrai que certaines familles hésitent à solliciter des aides dont elles pourraient bénéficier.

En juillet, 111 enfants inscrits (en moyenne 55 contre 63 en 2008). En août : 85 inscrits (en moyenne 30 contre 41 en 2008).

Par ailleurs, 41 ados et pré-ados ont participé aux camps, toujours aussi attractifs, de Meschers et Saint-Pardoux.

Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs a repris ses activités du mercredi avec une moyenne de 30 enfants.

Espace Petite Enfance Anne Sylvestre

Outre la participation à la "Grande Lessive", les tout-petits bénéficieront début 2010 d'une découverte artistique avec un spectacle à leur mesure, grâce à un partenariat avec le Centre culturel "La Mégisserie" de Saint-Junien.

Le 21 novembre, Journée Internationale des Droits de l'Enfant, l'Espace Anne Sylvestre organise une demi-journée autour du jeu et du jouet à la Maison du Temps Libre. A noter : découverte de jeux avec un animateur de la ludothèque "La Roulotte" : informations et échanges sur l'importance du jeu dans l'épanouissement de l'enfant... La manifestation sera complétée par un "vide landau" organisé par les mamans de "La Marelle" (le lieu d'accueil Enfants-Parents) et l'animation d'un lieu de convivialité par les assistantes maternelles de "Chat Perché".

Le Toboggan

17 enfants ont quitté le multi-accueil pour leur première rentrée en maternelle. Ce jour-là, leurs parents étaient invités par l'équipe de l'Espace pour un café/croissant de "consolation". Depuis la rentrée, 11 tout-petits sont venus compléter l'effectif, et 6 bébés sont actuellement en adaptation. La structure affiche souvent "complet" avec un total de 45 inscrits pour un effectif maximum de 20 en permanence. Par ailleurs, en accueillant 8 stagiaires cette année, le Toboggan confirme son rôle formateur.

Commission 7 Accueil et communication

L'automne démarre en trombe

L'été 2010, actif et animé, fut une belle réussite. Qualité, soleil, dévouement des bénévoles et soutien de la municipalité et des services techniques ont contribué à ce succès, des trois expositions à la salle Léon Pagnoux au Labyrinthe de la Voix, dont la fréquentation a doublé sur l'ensemble des 4 concerts (1000 spectateurs).

Le programme automnal est lui aussi de très bonne facture : déjà, le concert d'Eric Triton dans le cadre des Francophonies et la deuxième édition rochechouartaise de la "Grande Lessive" se sont déroulés

Par ailleurs, depuis octobre et jusqu'à début novembre, la cyber-base fête ses 10 ans. Les animations prévues : exposition sur l'historique et l'évolution d'internet en partenariat avec le musée de l'informatique de Paris, connexion gratuite à internet, grand jeu multi média (ouvert à tous) ; atelier numérique avec l'Accueil de Loisirs et la compagnie Animaçao les 3, 4 et 5 novembre ; spectacle "Le petit monde d'Animaçao" pour les enfants de la maternelle et du RAM le 5 novembre.

Commission 8 Sport et Vie associative

Quatre nouvelles associations

La richesse de la vie associative dans notre cité est réjouissante. Ainsi, au tissu déjà dense viennent s'ajouter quatre nouvelles associations qui ont vu le jour cette année :

- l'Association des Collectionneurs Rochechouartais (A.C.R.) présidée par Daniel Andrieux,
- l'association Rochechou'Arts Loisirs et Créations, présidée par Danièle Soulat,
- l'association Gym Bien Etre, présidée par Gisèle Lévêque,
- et l'association Cantique, présidée par Benoît Carde.

En revanche, l'association Familles Rurales est dissoute.

L'eau de Limoges à Rochechouart : rencontre-débat

Une rencontre-débat aura lieu le 27 novembre à 20 h 30 salle du Capitole sur l'arrivée prochaine de l'eau de Limoges à Rochechouart :

- le point sur les travaux
- l'histoire de l'eau à Limoges
- les contrôles sanitaires
- les prix

Toute la population est invitée.

Dear European friends and fellow citizens... here you will find some information you need in English.

Any question? A problem?

Do not hesitate to contact us or come to meet us at the town hall. See you soon!

Drinking water from Limoges in Rochechouart : meet the mayor

An information-debate meeting, open to everyone, will take place on november 27th, 8:30PM in the Capitole Hall : focus on the building works, a history of water in Limoges, sanitary controls, costs...

An active summer

This summer, the various cultural and festive events organized in Rochechouart showed very successful. A beautiful result to the involvement of the many local associations, helped by subsidies (53 000€) and technical support (55 000€) provided by the municipality.

Works begin in the socio- cultural pole of La Gare

The former railway station of Rochechouart will be transformed into a socio-cultural pole sheltering rooms for associations, for the music school and the "Chatelaine", local banda. The place will also carry a social dimension with a social worker of the Maison Departementale de la Solidarité (departmental solidarity organization) antenna, a doctor of the PMI (infantile preventive medicine), and a nursery nurse. Works began last august and will last 3 years.

New stores

"Melange", card craft and scrapbooking. Angela Haines & Melanie Weeks - Allée de La Brousse - 05 55 03 20 43 - cartemelange@aol.com

Parking in front of the castle

In order to optimize circulation and parking, resin pavement will be installed in order to delimit parking places. Landscape laying out will follow at spring.

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean-Marie Rougier.

Création - Conception - Rédaction : Point carré Limoges.

Photos : Eric ROGER - Point Carré le Studio, Cabinet Ardant

Impression : GDS imprimeurs



Nathalie Blancheton
Le Roc du Boeuf
Le Moulin de la Côte
87600 Rochechouart

Jean-Marie Rougier

Comment avancer au quotidien vers une société plus soucieuse de son environnement, mériterait une réponse plus approfondie. Nous en reparlerons sans doute dans un prochain numéro de CITE.

En Limousin, nous pensons bénéficier d'une nature préservée. Elle subit pourtant des dégradations inquiétantes, notamment dans le domaine de l'eau.

Rochechouart fait partie du PNR Périgord-Limousin, et la commune possède des zones protégées : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Réserve Naturelle de la Météorite, Périmètre des Bâtiments Historiques... Elle assume aussi des orientations de protection des paysages à partir du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Autant d'atouts à faire valoir pour notre avenir.

La municipalité a déjà agi sur l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, la réhabilitation du Site de Boischenu... Par ailleurs, l'adhésion de la population au tri sélectif a permis un progrès sensible dans la gestion des déchets, même s'il reste encore trop de décharges sauvages. D'autre part, je déplore l'usage abusif des désherbants et pesticides.

Ici, l'environnement n'est pas qu'un concept : nos anciens ont toujours agi dans le respect de la nature, une valeur à transmettre aux nouvelles générations. J'apprécie en ce sens les actions éducatives sur l'éco-citoyenneté menées dans nos écoles.

Afin d'intégrer à notre politique communale les enjeux du développement durable, le Conseil Municipal propose la mise en place d'un "Agenda 21" local. Nous reparlerons très bientôt de ce programme d'actions devant promouvoir un développement équilibré entre besoins sociaux, économiques et environnementaux, auquel la population sera étroitement associée.

Quel nouveau contrat entre notre ville, ses citoyens et Mère Nature ?

Je vis aujourd'hui dans un lieu magique, entourée de trois éléments indispensables à ma vie, à notre vie : l'Eau, la Terre, les Arbres. En un mot, la Nature. Déesse dans certaines civilisations... et dans la nôtre ?

Quel est son statut ?

Que pouvons nous faire, nous, simples citoyens, pour être plus en harmonie avec elle, pour essayer de la protéger ?

Je ne jette la pierre à personne, nous sommes tous coupables de "facilité" et de "rapidité".

Il y a cinquante ans, les bois étaient-ils moins propres, les chemins et sentiers des écoliers moins entretenus, les prés moins envahis d'herbes folles de liberté ?

Après cette nécessaire prise de conscience, quelles dispositions devons-nous prendre ?

Dispositions que vous, Monsieur le Maire, allez essayer de mettre en place.

Quelles vont être les clauses de ce nouveau Contrat à

Durée Indéterminée,

à rédiger entre Rochechouart, ses citoyens et Mère Nature ?

Pôle socio-culturel de la Gare Un retard judiciaire...



Il y a tout juste trois ans, en décembre 2006, le magazine municipal Cité publiait un important dossier sur la prochaine réhabilitation de la gare... Le début des travaux était annoncé pour le troisième trimestre 2007 et le nouveau Pôle socio-culturel devait ouvrir au troisième trimestre 2009. En fait, les travaux viennent juste de commencer, courant août. Et le Pôle ouvrira ses portes à l'automne 2011, tout juste vingt ans après que la ville ait décidé d'acheter la gare et la voie. Explications.

Il y a trois ans, la seule subvention officiellement acquise était celle du Conseil Général, soit 100 000€ sur un montant global supérieur à 1,4 millions HT (1 708 930€ TTC). Les autres financements n'étaient pas encore acquis. D'où la prudence de la municipalité, qui l'a conduite à retarder la mise en oeuvre du projet.

Bien lui en a pris... Depuis, le projet a été retenu dans le cadre du renouvellement des contrats de pays Etat-Région (CPER) pour la période 2009-2013, et tout a changé : il bénéficie désormais de l'aide de l'Etat (FNADT - Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour un montant de 475 000€, et du soutien de la Région pour 180 310€. En outre, un dossier déposé au niveau européen pour bénéficier des financements du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) a généré l'allocation de 285 300€ au projet.

En fin de compte, de 100 000€, les financements extérieurs passent à 1 040 610€. La participation de la commune est ainsi ramenée à 668 320€. Combinant dynamisme et réalisme, la municipalité a décidé de répartir cette somme sur trois exercices budgétaires de façon, comme l'explique le Maire de Rochechouart, "à

satisfaire les autres besoins (voirie, assainissement,...) et à rester dans nos capacités d'investissement sans accroître l'endettement de la ville". Reste une interrogation avec la prochaine suppression de la taxe professionnelle et le projet de refonte de la fiscalité locale : "Des moyens et surtout de l'autonomie financière vont nous être retirés... et l'on sait que les dotations de l'Etat n'atteindront jamais ce que nous percevions".

Des services élargis

Le dossier du Pôle socio-culturel de l'Espace La Gare a ainsi retenu l'attention des financeurs publics car il permettra d'offrir à la population un ensemble élargi de services fort utiles. Sur ce lieu assez emblématique, à l'entrée Nord de Rochechouart, en osmose avec la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, le projet revendique sa polyvalence, tant urbanistique qu'architecturale, sociale, associative et culturelle :

- urbanistique et structurante : l'espace se situe à proximité des écoles, du collège et de la zone Mistral en plein développement ;
- architecturale : il redonne vie à un élément fort du patrimoine ;
- sociale : il accueillera entre autres l'antenne de la Maison de

la Solidarité du Département, avec une assistante sociale, un médecin de la médecine préventive infantile (PMI) et une puéricultrice ;

- associative : il pourra accueillir les associations dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité ;

- culturelle : tout près de la médiathèque (réalisée dans l'ancienne halle marchandise), il accueillera l'École de Musique et ses effectifs en constante progression (et l'on songe déjà aux synergies possibles avec l'École de Musique de Saint-Junien) et la salle de répétition de la banda "la Châtelaine".

Une vraie signature architecturale

Cabinet d'architectes à Limoges, l'Atelier Ardant assure la maîtrise d'oeuvre du chantier sous la houlette d'Emmanuel Ardant. Son épouse Catherine (aujourd'hui décédée) avait conçu la réhabilitation très réussie de la halle marchandises en médiathèque. Pour le Pôle socio-culturel, le même souci de conserver l'esprit de la gare prévaut... Il ne s'agit pas de nostalgie, mais d'apporter une réponse architecturale à la volonté d'adapter le bâtiment à l'homme, à ses futurs utilisateurs, en s'inscrivant harmonieusement dans le paysage, dans son histoire et son développement urbain.

Pour conserver l'esprit de la gare et sa configuration originelle, - la "coque" du bâtiment (350 m² au sol) est conservée dans son ensemble, sur trois niveaux, pour

accueillir les différents services sociaux et l'École de Musique ;

- la marquise retrouve sa place en couverture du quai face aux "voies" ;

- "l'abri de quai" renaît sur le "quai" opposé, contre le talus, comme une réponse au bâtiment principal. Il constitue en fait une extension de 260 m² au sol, pour les associations ;

- Un parvis boisé s'étend sur les "voies" entre ces deux bâtiments comme un trait d'union, lieu d'échanges et de rencontres.

Le projet présenté il y a trois ans dans Cité est donc inchangé. Les architectes ont néanmoins dû revoir l'agencement intérieur pour tenir compte de l'arrivée de l'antenne de la Maison de la Solidarité du Département.

La première étape des travaux, engagée depuis août, concerne le bâtiment principal. La seconde étape, l'an prochain, concernera l'extension. La dernière étape, en 2011, le parvis et l'environnement paysager.

L'Atelier Ardant (www.ardant-architectes.fr) vient d'achever la réalisation des maroquinerie de Nontron en Dordogne. On lui doit également la maison d'accueil du lac de Saint-Pardoux, des logements HLM à Limoges, la nouvelle aérogare de Limoges-Bellegarde, la nouvelle entrée et l'accueil du CHU, la Maison de l'Agriculture, l'Office de Tourisme de La Rochelle...

Utilisation du bois et aménagements intérieurs privilégiant les utilisateurs caractérisent cette vraie signature architecturale.